

# La Saisine citoyenne du Conseil de développement de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), une première en France!



Pour la 1e fois au niveau national, la saisine citoyenne d'un Conseil de développement est expérimentée sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Cette opportunité de saisir le Conseil de développement de m2A est un outil supplémentaire au service de la démocratie participative. m2A, Terre de tous les possibles!

### La saisine citoyenne, c'est quoi?

Par définition, un conseil de développement conduit ses travaux :

- sur saisine de l'intercommunalité ou du territoire de projet
- ou par auto-saisine. Il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

## Le Conseil de développement de m2A va plus loin!

Il est désormais possible à l'ensemble des citoyens de l'agglomération de saisir le Conseil de développement sur des sujets relevant des compétences de Mulhouse Alsace Agglomération, grâce au dispositif de la saisine citoyenne.

Ainsi, les membres du Conseil de développement apporteront une expertise citoyenne sur les sujets qui lui seront soumis.

Pour qu'un sujet concernant l'agglomération soit débattu par le Conseil de développement, il suffit de présenter sa proposition en remplissant un formulaire en ligne sur <u>mulhouse-alsace.fr</u>.

Après validation, la proposition sera publiée sur ce site pour une durée de 3 mois, dans l'objectif de recueillir au minimum 50 signatures en ligne (issues d'au moins 3 communes différentes de l'agglomération). En effet, c'est à partir de ce seuil que la contribution pourra être traitée par le Conseil de développement.



## La saisine citoyenne, mode d'emploi

Tout citoyen de m2A, soucieux de proposer un sujet au Conseil de développement qui entre dans le champ de compétences de l'agglomération, peut se rendre sur le site <u>mulhousealsace.fr</u> (où sont également présentés les compétences et le projet de territoire de m2A).

Pour cela, il suffit de quelques informations et de quelques clics, que ce soit pour déposer une proposition de saisine citoyenne ou pour soutenir l'une de celles déjà déposées :

#### 1. POUR PROPOSER UN SUJET DE SAISINE

Il convient de renseigner les rubriques suivantes :

- o Les coordonnées du porteur de la saisine :
  - Nom et prénom
  - Commune de résidence ou de travail sur le ressort de m2A (liste déroulante : toutes les communes de l'agglo)
  - Mail
  - Téléphone (facultatif)
  - J'atteste d'avoir 16 ans ou plus
  - Acceptez-vous que vos nom et prénom soient mentionnés comme auteur de la saisine une fois cette dernière publiée sur le site de m2A ? (case à cocher : oui ou non ; si non, mention « auteur anonyme »)
- La compétence de m2A relevant de la saisine (liste déroulante)
- Le sujet de la saisine
- Les points à travailler

### 2. POUR SOUTENIR UNE PROPOSITION DE SAISINE

Il est possible de voir sur le site toutes les informations relatives à une proposition :

- Le sujet
- La compétence
- Les points à travailler
- Nom ou auteur anonyme
- La date de dépôt
- La date de fin

Pour toute proposition qu'il serait désireux de soutenir, le citoyen de m2A pourra cliquer que le **bouton : « soutenir la saisine ».** 

Il lui sera alors demandé:

- Ses coordonnées en tant que soutien de la saisine :
  - Nom et prénom
  - Commune de résidence ou de travail sur le ressort de m2A (liste déroulante : toutes les communes de l'agglo)
  - Mail
  - Téléphone (facultatif)
  - J'atteste avoir 16 ans ou plus

Un compteur indique le nombre de « voix » enregistrées pour la proposition.

Il ne reste plus qu'à voir quels beaux sujets de travail seront soumis au Conseil de développement, dans l'intérêt du territoire de m2A, de ses acteurs et habitants!



Pour plus d'informations sur le Conseil de développement : mulhouse-alsace.fr/conseil-developpement/

## **Contacts**

Elu m2A Pierre Logel

Vice-Président délégué à l'implication citoyenne pierre.logel@mulhouse-alsace.fr Président du Conseil de développement de l'agglomération mulhousienne Philippe Aubert philippe.aubert@evhr.net

Expert m2A Lucie Merlet

Chargée de mission Direction Développement intercommunal

Tél: 06 08 01 17 50

<u>lucie.merlet@mulhouse-alsace.fr</u>

Presse m2A
Orlane Foucault

Attachée de presse Tél: 06 45 86 16 47 <u>orlane.foucault@mulhouse-alsace.fr</u>